

# Vue d'ensemble sur les stocks de minerais de Bisie

---

18 Juillet 2016

Les « stocks de minerais de Bisie » désignent les importantes quantités de cassitérite provenant de Bisie, territoire de Walikale, Nord-Kivu, RDC, dont l'extraction a principalement eu lieu entre 2011 et 2015. En raison d'un certain nombre de facteurs, notamment une suspension de l'exploitation minière et du commerce des minerais imposée par le gouvernement, des hésitations plus en aval dans la chaîne d'approvisionnement relatives aux achats de minerais non étiquetés et par conséquent associés à des informations non standardisées, et les activités conduisant à un passage progressif de l'exploitation minière artisanale à une exploitation industrielle sur la concession d'Alphamin Bisie Mining, jusqu'à la fin de 2015 des matériaux ont été stockés à Bisie ainsi que, dans une moindre mesure, dans les villes de négoce que sont Ndjingala et Mubi (territoire de Walikale) et dans la capitale de la province du Nord-Kivu, Goma. Les minerais stockés ont été étiquetés (en utilisant des étiquettes différentes, de couleur verte, pour les identifier) dans le cadre d'un processus comprenant des actions pour optimiser les informations disponibles sur les risques associés.

Lors du 8<sup>ème</sup> Forum OCDE-CIRGL-Groupe d'Experts des Nations-Unies sur l'approvisionnement responsable en minerais en novembre 2014 (à Kinshasa), plusieurs solutions potentielles ont été examinées afin de gérer les matériaux stockés par le biais d'un processus d'évacuation assurant les conditions nécessaires à un exercice efficace du devoir de diligence, de l'évaluation des risques et de leur atténuation par les exportateurs, notamment en conservant des informations sur les fournisseurs et les circonstances entourant l'extraction, le commerce et le transport des minerais.

Mi/fin 2015, l'iTSCi et la CFSI ont commencé à assurer la coordination de l'opération et des besoins du processus d'évacuation des stocks. Cette coordination a inclus un point sur les informations disponibles au sujet des stocks et pouvant être évaluées par des acheteurs potentiels (exportateurs, négociants, fonderies) ainsi que l'identification des opportunités permettant aux acteurs de reconnaître et atténuer les risques le long de la chaîne d'approvisionnement, et au gouvernement de définir et faire respecter des objectifs et des responsabilités clairs pour la gestion des stocks de minerais.

Dans le cadre de ce processus, deux études ont été commanditées par l'iTSCi, et une par la CFSI, afin d'apporter des informations factuelles sur les stocks aux acheteurs potentiels, entreprises en aval et autres parties intéressées. Ces rapports sont destinés à servir de références clés pour aider les acheteurs potentiels des minerais dans leurs prises de décisions, l'exercice du devoir de diligence raisonnable et les mesures d'atténuation des risques. Ces rapports incluent :

- Un Rapport sur la sécurité<sup>1</sup> rédigé par le Pact Institute qui évalue la situation sécuritaire locale, il inclut des aspects contextuels tout en se concentrant sur 2012 - septembre 2015, la période de production des stocks de Bisie. Ce rapport apporte des informations d'ordre général sur Bisie, ainsi que sur les groupes armés et les forces de sécurité publiques. Le rapport établit ensuite une revue chronologique de la situation à Bisie et dans ses environs de 2011 à septembre 2015. Le rapport fait la synthèse des informations publiques ainsi que des points de vue avancés par des informateurs locaux sur une période de plusieurs mois.

---

<sup>1</sup> Pact Institute, *Rapport indépendant sur la sécurité à Bisie pour la période 2010 - Septembre 2015*, commandité par ITRI, pour le compte du programme iTSCi, mars 2016.

- Une Évaluation indépendante du processus d'évacuation des minerais de Bisie réalisée par Synergy Global Consulting<sup>2</sup> fournit une évaluation de la situation et des risques potentiels associés au processus d'évacuation des minerais du site d'exploitation minière artisanale de Bisie au regard de l'Appendice de l'Annexe II du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Le rapport inclut également une liste des incidents liés au processus d'évacuation des stocks qui étaient toujours ouverts ou ont été clos pendant la période faisant l'objet du rapport.
- Une étude effectuée par un tiers, l'International Peace Information Service (IPIS)<sup>3</sup>, évalue le processus et les sources utilisées pour élaborer le Rapport sur la sécurité, les conclusions du Rapport sur la sécurité ainsi que d'autres questions pertinentes pour la compréhension du contexte sécuritaire de l'exploitation minière à Bisie en général, notamment : le risque que les minerais stockés soient mélangés à des minerais en provenance d'autres sites, les risques associés à l'évacuation ou non des stocks de minerais, le risque de susciter des « préoccupations au sujet des stocks » ailleurs, et les relations entre les parties prenantes locales (historiques et actuelles).

De manière générale, les trois rapports vont dans le même sens, ils font état d'une tendance vers une sécurité améliorée au cours de la période en question tout en décrivant comment des cas de perception illégale de taxes par des services de sécurité de l'État se sont produits le long des itinéraires de transport. Il existe également des différences concernant le niveau de preuves relatives à la perception de taxes par ces services à la mine, notamment en raison des déclarations changeantes d'un petit nombre de personnes interrogées, un défi auquel sont souvent confrontées les équipes réalisant des études sur le terrain.

Les exportateurs de minerais, les autorités locales et la société civile ont pris part au processus, soit au niveau individuel, soit dans le cadre des réunions de parties prenantes organisées régulièrement par l'iTSCi. Cela a permis la réduction des incidents, avec entre autres des mesures pour remédier à la perception illégale de taxes par des forces de sécurité de l'État dans des délais appropriés, comme le recommande le Guide OCDE sur le devoir de diligence. Des mises à jour régulières sur les mesures prises et les résultats obtenus sont à la disposition des exportateurs et de leurs clients par le biais du processus de déclaration et gestion des incidents.

L'évacuation des stocks de Bisie est maintenant terminée. Étant donné que le site est en train de passer à l'échelle industrielle, si la présence de creuseurs artisanaux se poursuivait, elle serait gérée par les autorités et le détenteur de la concession.

Le processus décrit dans les rapports mentionnés ci-dessus ne s'applique qu'aux stocks de Bisie et il n'a été mis en œuvre qu'en raison des circonstances exceptionnelles de cette situation. Le développement d'un mécanisme pour évaluer ces types de cas sert de nombreux buts :

- C'est un pas vers l'amélioration de l'identification, de l'évaluation et de l'atténuation des risques par les parties prenantes concernées, ce qui aide à la compréhension des sources des minerais et réduit les risques potentiels de contrebande ;
- Cela tient lieu d'étude de cas pour examiner de futurs scénarios là où des systèmes de devoir de diligence sur le terrain n'ont pas encore été mis en place, par exemple dans des zones de conflit et à haut risque de pays non couverts ;

---

<sup>2</sup> Synergy Global Consulting, *Évaluation indépendante du processus d'évacuation des minerais de Bisie, Nord-Kivu*, commandité par ITRI, pour le compte du programme iTSCi, décembre 2015.

<sup>3</sup> IPIS, *Third Party Review of the Bisie Security Report*, commanditée par la CFSI, juillet 2016.



- Cela crée un contexte et un argument pour faire progresser les sérieuses discussions en cours avec les parties prenantes de la Région des Grands Lacs sur la responsabilité de la gestion des stocks ou des minerais saisis pour lesquels un devoir de diligence aligné sur l'OCDE et le MCR de la CIRGL fait défaut.

Du point de vue des entreprises en aval qui font publiquement état de l'origine de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or contenus dans leurs produits ainsi que des mesures d'atténuation des risques qu'elles prennent en conséquence, des informations crédibles sur l'origine des minerais et le devoir de diligence exercé par toutes les parties concernées sont cruciales. Afin d'établir la crédibilité pour l'avenir, l'iTSCi et la CFSI encouragent vivement la RDC et les autres gouvernements de la région à jouer leur rôle en renforçant les attentes existantes pour que les acteurs locaux exercent le devoir de diligence, avec de nouveaux engagements clairs pour des mesures de mise en application cohérentes telles la détermination de la barre à laquelle le gouvernement saisit les minerais d'origine douteuse, et des moyens convenus pour disposer de ces minerais si nécessaire. L'iTSCi et la CFSI encouragent toutes les parties prenantes concernées, dont les exportateurs, à prendre part à ces discussions en ayant pour objectif une amélioration continue de l'exercice du devoir de diligence, y compris l'identification et l'atténuation des risques.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, veuillez contacter iTSCi : [itsci@itri.co.uk](mailto:itsci@itri.co.uk) ou la CFSI : [info@conflictreesmelter.org](mailto:info@conflictreesmelter.org).